

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_005 : BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET GÉNÉRAL

L'an deux mille dix sept, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 9 février 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Claude LECOMTE, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Blandine THUEL (pouvoir à Thierry DUFOUR), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 FÉVRIER 2017**N° DEL2017_005 : BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET GÉNÉRAL**

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le projet de budget primitif 2017, pour le budget général, s'équilibre en dépenses et en recettes à **95 867 906,37 €** dont :

59 280 961,37 € en fonctionnement**36 586 945,00 € en investissement****Section de fonctionnement :**

Le financement est assuré par :	28 407 028,00 €
- le produit des contributions directes	
<i>Dont : FNGIR : 737 568,00 €</i>	
<i>Garantie FPIC : 1 006 460 € (90% du réalisé 2016)</i>	
- les compensations de fiscalité	1 193 819,00 €
- la TEOM	11 500 000,00 €
- la DGF	9 800 000,00 €
<i>dont : dotation de compensation : 8 000 000,00 €</i>	
<i>dotation d'intercommunalité : 1 800 000,00 €</i>	
- les ventes de produits et de prestations	4 160 373,00 €
- les attributions de compensation	909 018,37€
- les participations et subventions	1 594 324,00 €
- les travaux en régie	480 899,00 €
- la reprise de subventions et de provision pour risques	414 000,00 €
- les atténuations de charges	84 000,00 €
- autres produits et produits exceptionnels	737 500,00 €
Total des recettes de fonctionnement	59 280 961,37 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les crédits nécessaires à l'activité annuelle des services communautaires (charges à caractère général)	14 674 437,00 €
- les charges de personnel	17 351 623,00 €
- l'attribution de compensation versée aux communes	5 101 102,00 €
- les subventions d'équilibre aux budgets annexes	1 421 671,00 €
- les intérêts des emprunts et de la dette récupérable versée aux communes	2 397 000,00 €
- des dépenses de gestion courante (dont contribution incendie et secours 3 180 000 €)	4 584 200,00 €
- des dépenses exceptionnelles	311 392,00 €
- des dépenses imprévues	150 000,00 €
- le virement à la section d'investissement	6 711 336,37 €
- la dotation aux amortissements	6 578 200,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	59 280 961,37 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le FCTVA	2 500 000,00 €
- des subventions d'investissement	3 742 720,45 €
- la dotation aux amortissements	6 578 200,00 €
- des écritures patrimoniales (chapitre 041)	1 200 000,00 €
- le virement de la section de fonctionnement	6 711 336,37 €
- une enveloppe d'emprunts prévisionnelle	14 174 573,26 €
- le capital de la dette récupérable due par les communes	479 114,92 €
- les opérations pour compte de tiers	509 000,00 €
- le produit des amendes de police	689 000,00 €
- le produit des cessions	3 000 €
Total des recettes d'investissement	36 586 945,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les dépenses et subventions d'équipement nouvelles	27 843 046,00 €
- le remboursement en capital des emprunts	6 140 000,00 €
- les opérations pour compte de tiers	509 000,00 €
- des écritures patrimoniales (chapitre 041)	1 200 000,00 €
- la reprise de subventions et de provision pour risques	414 000,00 €
- les travaux en régie	480 899,00 €
Total des dépenses	36 586 945,00 €

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 12 janvier 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 38 voix pour, 2 voix contre

Madame Dominique MAS, monsieur Pascal PRAGNERE

4 abstention(s)

Monsieur Fabien LACOSTE, Monsieur Patrice BEDIER, Madame Elodie NADJAR, Monsieur Frédéric CABROLIER

ADOPTE le projet de budget primitif 2017, pour le budget général, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **95 867 906,37 €** dont :

59 280 961,37 €	en fonctionnement
36 586 945,00 €	en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 9 février 2017,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE